

ENVIRONNEMENT : UN PROGRAMME ANTI-ÉCOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, le Rassemblement national cherche à se doter d'un « vernis » écologique. Le climatoscepticisme affiché de Jean-Marie Le Pen, a laissé la place dans le discours de Marine Le Pen et Jordan Bardella, à une « écologie de proximité » et une « écologie patriotique ». Mais derrière ces slogans, les actes et propositions du RN révèlent une ligne constante : le refus de toute contrainte pour les entreprises et les lobbies, l'affaiblissement des normes environnementales et un frein à la transition écologique.

Les votes récents l'illustrent clairement : le RN a soutenu la loi Duplomb, qui a facilité les projets de mégabassines et tenté de réintroduire les pesticides néonicotinoïdes. Il a appuyé la loi de simplification, qui a supprimé les « zones à faibles émissions » et affaibli le dispositif « zéro artificialisation nette ». Il a également adopté un moratoire sur les énergies renouvelables, au bénéfice du « tout nucléaire ». À chaque fois, le RN s'est aligné sur les revendications des grands lobbies agricoles, industriels et énergétiques.

Dans le monde agricole, le RN se présente comme le porte-voix des « oublié-es » face à la FNSEA, en s'appuyant sur la Coordination rurale. Ce syndicat, historiquement plus réceptif aux thèses de l'extrême droite, relaie les mots d'ordre du RN : dénonciation de « l'écologie punitive », rejet des normes environnementales, défense d'une agriculture intensive subventionnée et hostile aux contraintes européennes. Derrière le discours de proximité vers les paysan-nes, ce sont toujours les intérêts de l'agro-industrie et des grandes exploitations qui priment.

Ce parti prétend défendre la santé des Français-es et l'avenir des territoires, mais ses choix parlementaires aggravent la pollution de l'air et de l'eau, détruisent la biodiversité et retardent la transition énergétique.

Dans son projet « écologie », le RN propose notamment :

- Un moratoire sur l'éolien et le solaire, en promettant l'arrêt complet du développement de l'éolien, incluant le démantèlement progressif du parc existant, ainsi que la suspension des subventions pour ces énergies, l'électricité devant être achetée au prix du marché ;
- Le rejet du « Green Deal » européen et les normes jugées contraignantes, en sortant des objectifs et obligations imposés par l'Union européenne (zéro artificialisation nette, zones à faibles émissions, trajectoires renouvelables) ;
- L'autorisation des engrais, pesticides, herbicides, subordonnée à l'évolution des espèces dites témoins (abeilles, oiseaux, chauve-souris) ;
- Le développement de grands ouvrages de stockage de l'eau (retenues, barrages, bassines) afin de sécuriser l'irrigation agricole ;
- Le renforcement des contrôles des importations pour interdire l'entrée de produits agricoles ne respectant pas les normes françaises ;
- De préciser la mission de la cellule Déméter de la gendarmerie, officiellement créée pour protéger le bien-être animal et les modes d'exploitation traditionnels, alors qu'elle a surtout été utilisée pour surveiller et réprimer les mouvements paysans et écologistes contestataires.

